ZLECAF

ZLECAf (Zone de Libre-Échange Continentale Africaine) ?

La **ZLECAf** est un grand accord économique signé par 54 pays africains. Elle a été créée en 2018 et a commencé en 2021. Son objectif est de faciliter le commerce entre les pays africains, car aujourd'hui, seulement 16 % des échanges en Afrique se font entre pays africains (alors que c'est plus de 50 % en Europe ou en Asie).

Objectifs principaux :

- Créer un grand marché unique de 1,3 milliard d'habitants,.
- Supprimer 90 % des taxes douanières entre pays africains.
- Favoriser les services comme : Télécommunications, Transport, Tourisme, Services financiers.
- Encourager les investissements africains entre pays (au lieu de dépendre de l'étranger).

Exemple : Avant, un entrepreneur béninois payait une taxe pour vendre au Ghana. Avec la ZLECAf, il ne la paiera plus, si le produit est bien "africain".

Comment fonctionne la ZLECAf ?

a. Les institutions :

- **Le Secrétariat** (au Ghana) : Il coordonne la mise en œuvre de l'accord et veille à son bon fonctionnement.
- **Le Conseil des ministres** : Il prend les décisions importantes, donne les grandes orientations et fixe les priorités.
- **Les comités techniques** : Ils s'occupent des aspects pratiques :Gestion des douanes, Commerce électronique, Normes et procédures commerciales, etc.

b. Les outils pour faciliter le commerce :

- **Règles d'origine** : Seuls les produits réellement fabriqués ou transformés en Afrique peuvent bénéficier des avantages de l'accord. Cela évite les fraudes, par exemple quand un produit est importé de Chine puis vendu comme s'il était africain.
- **Suppression des taxes douanières** :

- 90 % des produits échangés entre pays africains sont exempts de taxes à l'importation.
- 7 % des produits, comme certains produits agricoles sensibles, bénéficient d'une protection temporaire.
- 3 % des produits restent exclus définitivement, comme les armes.

- **Gestion des obstacles non tarifaires (BNT)** : Un site internet, www.tradebarriers.africa, permet aux entreprises africaines de signaler les problèmes qu'elles rencontrent, comme la corruption, les lenteurs aux frontières ou des normes compliquées.
- **Système de paiement panafricain (PAPSS)** : Ce système facilite les paiements entre pays africains en utilisant les monnaies locales. → Il évite de passer par le dollar ou l'euro, ce qui réduit les coûts bancaires et accélère les transactions.

Avantages attendus :

1. **Plus de commerce entre pays africains** → +52 % d'ici 2025.
2. **Création d'emplois** pour les jeunes et les femmes (surtout via les PME).
3. **Moins de dépendance extérieure** : produire plus en Afrique, pour les Africains.
4. **Plus de poids dans les négociations mondiales** (face à l'UE, la Chine, les USA…).

Les obstacles à surmonter :

1. **Mauvaises infrastructures** : Peu de routes, ports, trains → les marchandises voyagent lentement.
2. **Règles différentes d'un pays à l'autre** : Normes, procédures, documents : cela complique les échanges.
3. **Obstacles non tarifaires** : Corruption, douanes lentes, normes trop strictes.
4. **Inégalités entre pays** : Les pays riches risquent de dominer les plus faibles.
5. **Manque d'argent** pour les projets d'infrastructure.
6. **Problèmes de mise en œuvre** : Certains pays ne suivent pas encore les règles, ainsi que les décisions prennent du temps.

Solutions recommandées :

1. **Investir rapidement dans les routes, ports, Internet…**
2. **Simplifier et numériser les procédures douanières**.
3. **Créer un fonds d'aide pour les pays les plus fragiles**.
4. **Former les douaniers et les responsables du commerce**.
5. **Aider les PME, les femmes, les jeunes à profiter du marché unique**.
6. **Mettre en place une transition écologique (**pour protéger l'environnement tout en développant l'économie), **et sociale (**en améliorant les conditions sociales et en réduisant les inégalités).

En résumé :

La ZLECAf est une chance historique pour l'Afrique : Pour travailler ensemble, poduire localement, se renforcer face au monde. Mais pour réussir, il faut investir, coopérer, et simplifier les règles entre pays.